

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 01182

Numéro SIREN : 498 638 725

Nom ou dénomination : A E C

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2020 sous le numéro de dépôt 10386

①

BILAN SIMPLIFIE

DGFIP N° 2033-A-SD2020

Désignation de l'entreprise		Eurl AEC GAMC		25 avenue des combattants d'af		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		13700 Marignane						
SIRET		4 9 8 6 3 8 7 2 5 0 0 0 1 6						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				31122019		31122018		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	30 000	012		30 000	30 000	
		014	396	016	396			
	Immobilisations corporelles*	028	59 256	030	1 825	57 431		
	Immobilisations financières* (1)	040		042				
	Total I (5)	044	89 652	048	2 221	87 431	30 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	44 573	070	833	43 739	29 325
			072	116 313	074		116 313	6 800
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	25 253	086		25 253	83 807	
	Charges constatées d'avance *	092		094			76	
	Total II	096	186 138	098	833	185 305	120 008	
	Total général (I + II)	110	275 790	112	3 054	272 736	150 008	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	5 000		5 000			
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126	500		500			
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	82 912		14 275			
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136	52 373		68 637			
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142	140 785		88 412			
	Provisions pour risques et charges	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	54 391		22 126			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	68 962		20 296			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	8 598		19 174			
	Produits constatés d'avance	174						
Total III	176	131 951		61 596				
Total général (I + II + III)	180	272 736		150 008				
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	50 088		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	59 256		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: Eurl AEC GAMC		Exercice N clos le 31/12/2019		Exercice N-1 clos le 31/12/2018		Néant ☐	
A - RESULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210					
	Production vendue { biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214					
			217	218	152 283	165 232			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222					
	Production immobilisée *			224					
Subventions d'exploitation reçues			226						
Autres produits			230		55 001	46 581			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	207 285	211 814			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises) *			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240					
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	87 601	84 918			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	784	244	784	382			
	Rémunérations du personnel *			250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252					
	Dotations aux amortissements *			254	1 825				
	Dotations aux provisions			256		417			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259	260	262	51 033	37 651			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	141 243	123 368		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	66 042	88 446			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280					
	Produits exceptionnels (IV)			290					
	Charges financières (V)			294	186				
	Charges exceptionnelles (VI)	347		300					
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	348		306	13 484	19 809			
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	52 373	68 637			
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	52 373	314			
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles*			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	13 484				
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		330					
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		987					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		989					
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990		991					
	ZFANG (44. quaterdecies)	345		344					
	Créance due au report en arrière du déficit	346		655					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			647					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			648					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)								
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS				352	65 857	354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat				360				
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS				370	65 857	372			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 272 736 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 207 285 euros et un total **charges** de 154 912 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 52 373 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2019 et finit le 31/12/2019.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

AEC
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 25, avenue des Combattants d'Afrique du Nord
13700 MARIGNANE
498638725 RCS AIX EN PROVENCE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUILLET 2020

AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 52 373,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 52 373,00 euros

Distribution de dividendes 34 250 euros
Soit 68,50 euros par part

Le solde soit 18 123 euros en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 101 035 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2016 :
Néant

Exercice clos le 31/12/2017 :
25 000 euros, soit 50 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 25 000 euros

Exercice clos le 31/12/2018 :
Néant

Certifié conforme
La Gérance

